

INSTALLATION DU BUREAU POUR L'ANNÉE 2013

Discours de Monsieur Jean-François Colomer

Président sortant¹

UNE AGRICULTURE EN RECOMPOSITION

Messieurs les Secrétaire et Trésorier perpétuels,
Messieurs les Présidents, chères Consoeurs, chers Confrères,
Mesdames et Messieurs,

Qu'est ce qu'un agriculteur aujourd'hui et quelles sont ses perspectives pour l'avenir ? Autour de ces deux interrogations, je vais tenter de vous décrire le paysage agricole, tel que je le vois et aussi tel que je l'imagine. Et d'abord, un constat : je regrette que les agriculteurs soient si peu nombreux dans notre Compagnie. À peine 5 % en comptant les membres émérites et en congé provisoire. Je m'étonne aussi que les Français aiment l'agriculture en général, mais beaucoup moins les agriculteurs pris à titre individuel ou collectif, surtout lorsqu'ils manifestent ou habitent à proximité. Aussi, je souhaite dédier cette allocution de fin de présidence de l'Académie à tous les agriculteurs, petits ou grands, car, après tout, au travers des différents métiers que j'ai exercés, ce sont eux qui m'ont fait vivre et m'ont fait aimer l'agriculture. Et c'est pourquoi je suis très heureux que l'un d'entre eux, Michel Prugue, ait accepté d'être notre invité cet après-midi. Agriculteur et éleveur, il préside Maisadour, une coopérative polyvalente inscrite dans un territoire mais ouverte sur le monde.

En 1966, mon confrère journaliste, François-Henri de Virieu, décrivait ainsi les agriculteurs dans « La fin d'une agriculture, bilan de la Vème République » : « Voilà des hommes qui n'ont plus le poids politique qu'ils ont eu dans le passé, qui transforment des matériaux mis à leur disposition plus qu'ils ne créent réellement de biens, qui n'inventent plus rien depuis longtemps mais dépendent de la recherche ou de l'imagination de généticiens, de chimistes où de directeurs de supermarchés... » Et il ajoutait : « La V^e République a essayé de mettre en place une politique agricole alors que le vrai problème était de définir une politique de l'économie alimentaire. Une agriculture puissante sans industrie alimentaire est un voilier sans mâture ». Près de cinquante ans après, ces propos sont toujours d'actualité, même si beaucoup de choses ont changé depuis dans la « ferme France ».

Le portrait social prospectif des agriculteurs tracé par le Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt dans sa publication « Le monde agricole en tendance » fait le constat que le métier reste un des plus atypiques et complexes que l'on puisse rencontrer dans toute la population active. Un métier qui reste, malgré tout, encore très familial. Dans le même temps, la Société des Agriculteurs de France consacrait son cycle de réflexion 2011-2012 à la thématique « Agriculteur, quelle liberté d'entreprendre demain ? ». J'ai choisi de reprendre quelques éléments marquants de ces deux

¹ Président de l'Académie d'Agriculture de France, Journaliste honoraire, président du Comité d'orientation de la Société des Agriculteurs de France (SAF).

radioscopies du monde agricole, un monde encore majoritaire il y a moins d'un siècle et qui est devenu aujourd'hui ultra minoritaire.

En premier lieu, les phénomènes d'urbanisation et de « rurbanisation » ont modifié le sens attribué à l'espace rural et les façons d'y vivre, avec l'émergence d'une agriculture périurbaine de plus en plus intégrée aux politiques des grandes agglomérations. Cette domination des populations urbaines s'accompagne d'une prise de conscience collective de l'impact des sociétés humaines sur la nature, sur la raréfaction des ressources, et avec, en particulier, l'émergence d'une revendication du bien-être animal. Ce que le sociologue René Le Guen appelle « l'écologisation de la vie économique et sociale ». D'où le constat que le monde agricole doit s'ouvrir aux aspirations de la société, s'en imprégner, alors que dans le passé il était la base des valeurs de la société.

Parallèlement, on assiste ces dernières décennies à une segmentation, à une concentration des activités agricoles et en conséquence à leur inégale répartition sur tout le territoire. Les activités animales dominent dans le Grand-Ouest et les productions végétales dans le grand Bassin parisien, avec pour effet une spécialisation des élevages et une simplification des assolements, une concentration des industries en amont et en aval, sans oublier l'action et le poids des grandes enseignes de la distribution. Mais on assiste également à un double mouvement dans les exploitations agricoles, l'un sur des systèmes de production très spécialisés avec une meilleure productivité du travail, l'autre, parfois les deux, choisissant la diversification dans des activités de service allant du tourisme ou de la production d'énergie au travail à façon en passant par la vente directe. Cette dernière a toujours existé dans les campagnes mais elle risque de se heurter à la tendance généralisée de normalisation, avec l'accentuation du processus d'industrialisation et de banalisation des produits alimentaires.

Les derniers chiffres des Comptes de l'agriculture font apparaître de très grands écarts de revenus entre les différentes productions, au point qu'un récent éditorial du journal La France Agricole évoquait le risque d'une « végétalisation du territoire ». Ce risque de déprise des productions animales ne ferait pas forcément l'affaire des filières végétales qui les approvisionnent, d'où l'effort de solidarité financière engagé par les céréaliers ces derniers mois. Il reste beaucoup à faire pour améliorer la compétitivité des filières animales et se protéger face à la volatilité des prix pour les grandes cultures. L'agriculture vit désormais dans un contexte économique incertain et doit se préparer à une diminution des aides communautaire et de l'Etat. Ainsi, par exemple, si on se réfère à la politique d'aides à l'installation des jeunes agriculteurs, elle paraît à bout de souffle. Elle a été imaginée pour transmettre des exploitations à des fils d'agriculteurs qui représentent actuellement moins de la moitié des installations ou créations d'entreprises. Le métier attire maintenant des hommes et des femmes originaires d'autres milieux sociaux. Il se féminise avec près d'un tiers de femmes chefs d'exploitation. La prochaine Loi d'avenir de l'Agriculture et la future PAC devront prendre en compte ces évolutions.

Enfin, les agriculteurs sont confrontés à une prolifération de normes, de réglementations internationales, européennes, franco-françaises qui sont souvent vécues comme une atteinte à la liberté d'entreprendre. François-Henri de Virieu, déjà cité, disait aussi que : «... tous les gouvernements qui se sont succédés ont été conduits à considérer que l'agriculture était avant tout un problème juridique, d'où une avalanche de textes de lois, règlements, circulaires... ». Le métier est devenu celui de gestionnaire, de manager afin d'optimiser le travail avec un recours croissant à de la main-d'œuvre salariée et pour mieux valoriser la production. D'où le fort développement du phénomène sociétaire en agriculture et des activités de conseils et d'accompagnement en lien avec le recours aux technologies de l'information et de la communication. Tout cela induit une nouvelle logique de coproduction de connaissances, selon Jean-Marie Séronie, en charge de la prospective chez CER France.

Pour le Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, on assiste depuis 50 ans à une multitude de changements réguliers et continus sans véritable cassure au fil des années. Pas de brusque révolution mais un enchaînement d'évolutions au long cours, de mutations structurelles progressives. Pour Bertrand Hervieu, et cela n'est pas contradictoire, le monde agricole vit désormais une « vraie révolution », une situation de fin de cycle, et se trouve à l'aube d'une 7^e révolution agricole selon notre confrère Michel

Griffon. La matrice de l'exploitation familiale à 2 UTH en polyculture-élevage a volé en éclats avec l'émergence du profil de chef d'entreprise agricole : autrement dit un métier comme un autre pour Laurent Klein, président de la SAF. Les agriculteurs vont devoir vivre plus qu'une évolution : une exigence de transformation, et donc revoir en profondeur les bases mêmes de leur activité.

Ils sont, comme tout patron de PME, à la fois responsable de bureau d'études, directeur de production, gestionnaire, en charge des relations humaines, du marketing et de la communication. Hugues de Jouvenel faisait état, lors de la présentation du prochain SIMA, du caractère hyper-moderne de l'agriculture, avec de plus en plus de tertiaire intégré en citant les recherches de plus en plus avancées sur le vivant en génomique, post-génomique, génie génétique... dans les processus de production. Mais force est de constater qu'on assiste actuellement à un palier de productivité malgré l'apport de l'informatique du champ jusqu'au bureau de l'exploitant. Un constat général que faisait Bertrand Collomb, membre de l'Institut et président d'honneur de Lafarge devant l'Académie des Technologies, en soulignant le fait que les Allemands sont plus forts que nous dans les innovations d'amélioration (comme les machines outils et agricoles) et les Américains dans les innovations de rupture comme l'électronique, les OGM ou le gaz de schiste. L'autre défi à relever selon l'américain Jeremy Rifkin sera celui de la « deuxième révolution industrielle en train de mourir ». Les conditions sont réunies, selon lui, pour enclencher la troisième révolution industrielle, avec l'essor de « l'écoconception » ou de la « bioéconomie » et l'organisation, par exemple, des flux et stocks d'énergie et de matières premières à l'échelon d'un territoire. C'est ce que nous avons découvert, il y a quelques semaines, à l'occasion de la visite de la bioraffinerie de Pomacle en Champagne, organisée pour l'Académie.

Pour gagner cette bataille de la compétitivité, il va falloir augmenter la capacité de résistance financière des entreprises agricoles avec le développement de systèmes assuranciers et au travers de la fiscalité, être en capacité de transmettre des outils de production de plus en plus importants, augmenter les compétences par la formation permanente, nouer des alliances en regroupant les moyens et les savoir-faire, maîtriser et intégrer les réglementations dans la conduite des entreprises, gérer les capitaux air, eau, sol et biodiversité, enfin mettre en place une économie contractuelle équilibrée dans les filières en mettant à plat les chaînes de valeur, mais aussi la rémunération des biens publics... avec en arrière plan le côté patrimonial de la dévolution du sol si on veut éviter le retour à une certaine forme de féodalité. Les agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs vont devoir se construire une nouvelle identité professionnelle, mieux communiquer sur leurs itinéraires de production et la qualité des produits et services au profit de la société. Cela suppose une plus forte implication dans les démarches territoriales et de filières appuyées sur de l'audit, des contrôles et du marketing. Autrement dit, rendre plus visibles et plus transparents tous les éléments de la chaîne de production et de mise en marché jusqu'au recyclage en fin de vie des produits alimentaires dont plus du tiers en volume est actuellement non consommé.

Pendant des siècles être un agriculteur était un « état », une condition, le socle des sociétés humaines. C'est devenu progressivement un métier, avec un positionnement particulier dans l'économie moderne compte tenu de ses spécificités. Demain, son statut pourrait changer à cause des différentes fonctions que la société va lui demander d'assurer : celle de sentinelle de la terre en produisant autrement, celle d'alerte épidémiologique, celle d'expérimentateur afin de tester les nouvelles technologies du vivant, celle de passeur de savoir-faire et d'informations sur la qualité nutritionnelle et environnementale des produits mis sur le marché ce qu'ils font déjà dans certaines grandes surfaces, celle de gestionnaire d'un territoire apportant une qualité de vie à ses concitoyens, enfin celle de comptable des équilibres naturels et de la biodiversité. Je souhaite bonne chance aux chercheurs, aux dirigeants professionnels et au monde politique auxquels échoit la responsabilité, de mettre « en musique cette recomposition » de l'agriculture, sans trop d'entraves, ce qui reviendrait à décourager toute initiative innovante et la rendrait forcément inefficace.

Présentation du programme de travail 2013

par Gérard Tendron

Secrétaire perpétuel

Mesdames et Messieurs,
Chères consœurs, chers confrères,

J'ai le plaisir de vous présenter aujourd'hui le programme de travail de l'Académie d'Agriculture de France pour l'année 2013, qui constitue une innovation importante par rapport à nos pratiques antérieures. J'en avais fait un thème majeur de mes propositions avant mon élection comme Secrétaire perpétuel et cette proposition a recueilli un large consensus, puisque le Conseil de pilotage des programmes en a approuvé le principe lors de sa séance du 4 avril 2012 et la Commission académique le 20 juin 2012.

Son élaboration a suscité des débats fructueux à l'intérieur des sections et des groupes de travail qui ont été amenés à préciser les sujets sur lesquels ils souhaitaient engager des réflexions dans les mois ou les années à venir. Elle a permis au Bureau de dégager des thématiques communes sur lesquelles un travail transversal enrichira les productions. Le Conseil de pilotage des programmes les a ajustées et approuvées le 5 décembre dernier.

Le choix de ces thématiques a été guidé par les enjeux de société qu'elles représentent et par la préoccupation de notre Compagnie d'apporter sa contribution aux débats qu'elles suscitent. Elle le fait sous forme d'avis motivés et documentés, s'appuyant sur des analyses objectives et la production de synthèses des connaissances scientifiques. Ainsi, notre Académie répond à sa vocation fondamentale d'établir des passerelles entre la science, les acteurs opérationnels, les décideurs et l'opinion publique.

Quatre thématiques principales ont été retenues autour desquelles l'Académie va engager des travaux de réflexion qui mobiliseront le plus souvent plusieurs sections, voire d'autres académies. Je vais les décrire succinctement.

1. Produire mieux et plus pour nourrir les hommes

Nourrir la population de la planète qui continue à augmenter fortement, tout en respectant au mieux l'environnement, nécessite de produire plus et de réduire l'impact des cultures et de l'élevage sur l'environnement, dans un contexte de changement climatique.

Mieux préserver la biodiversité, utiliser avec discernement les intrants agrochimiques, mettre en œuvre des méthodes bio-intensives pour la santé et la croissance des plantes et des cultures, valoriser les ressources que sont les sols, l'eau et l'azote notamment, se révèlent être des enjeux qui requièrent d'adapter les cultures, les itinéraires techniques et les systèmes de production en utilisant au mieux les outils de l'agronomie et de l'amélioration des plantes. De même, devront être étudiées les évolutions souhaitables de la transformation et de la distribution des produits alimentaires afin d'assurer sur le long terme la sécurité alimentaire (produire suffisamment) et la sécurité des aliments (produire des aliments sains), aux échelles nationale, européenne et mondiale, sachant que les besoins augmentent rapidement.

Sur le plan social, il conviendra aussi d'étudier la question cruciale des évolutions quantitatives et qualitatives du marché du travail en agriculture et des exclusions paysannes à l'échelle mondiale. La pénurie mondiale d'emplois risque de s'amplifier avec une population supplémentaire de deux milliards d'hommes d'ici 2050. La majorité des 40% de la population mondiale qui se consacrent à l'agriculture est pauvre et les paysanneries sont d'ores et déjà entraînées dans des processus de paupérisation qui conduisent chaque année

un grand nombre de paysans à quitter l'agriculture et venir s'entasser dans les villes dans un état de grand dénuement.

Cette vaste thématique « Produire mieux et plus pour nourrir les hommes » constituera une des priorités dans les réflexions à conduire au sein de notre Compagnie.

2. Adapter la gestion des écosystèmes agricoles et forestiers aux changements globaux

Les effets du réchauffement climatique risquent de s'accroître dans les années à venir. Des sécheresses récurrentes pendant la saison de végétation des forêts ou des cultures traditionnelles, une élévation de la température moyenne, des épisodes fréquents d'incidents d'origine climatique auront des répercussions majeures sur les écosystèmes cultivés, agricoles ou forestiers.

Identifier les facteurs de risques, prévoir les aléas et les stratégies d'adaptation des écosystèmes agricoles et forestiers et définir les modalités d'une gestion adaptative revêtent donc une importance particulière.

Les choix d'espèces ou de variétés, en fonction des sols et des ressources en eau selon les saisons, les rotations, les modes de culture, les objectifs de production, l'utilisation des terres devront, dans bien des cas, être redéfinis à différentes échelles spatiales et temporelles, en tenant compte des progrès de la sélection conventionnelle, de la génomique, voire de la transgénèse. Plusieurs sections de l'Académie peuvent apporter leur concours pour éclairer ce sujet essentiel.

De même, des réflexions prospectives devront être conduites concernant l'avenir de l'agriculture face à la limitation des ressources (énergie, eau, sols, territoires), l'impact de l'agriculture sur les changements globaux, et mettre en évidence ce que l'agriculture et la sylviculture peuvent contribuer à apporter face à l'épuisement des ressources naturelles.

L'étude des potentiels de la science pour une agriculture durable, engagée au sein d'un groupe de travail transversal, devra être finalisée et largement diffusée, afin de faire mieux connaître les découvertes les plus récentes dont les applications seront des éléments essentiels des progrès de l'agriculture et de la sylviculture de demain.

La question des ressources en eau mérite une attention particulière en termes d'accès à l'eau pour l'agriculture, d'adaptation des pratiques culturales et des systèmes de culture aux potentialités du milieu et aux ressources en eau, de réduction des impacts de l'agriculture et de l'élevage sur la qualité de l'eau. Dans un contexte de changement climatique, et de lois qui privilégient actuellement d'autres usages de l'eau au détriment de l'agriculture, une réflexion prospective est indispensable concernant les solutions alternatives et les moyens d'économiser l'eau.

Enfin l'étude des interactions entre la forêt et la ressource en eau, marquées par de fortes variabilités spatio-temporelles et soumises à d'importants effets d'échelle apparaît essentielle. Elle devrait permettre d'optimiser la gestion forestière, en diminuant la consommation nette d'eau par la forêt au bénéfice des ressources hydriques.

3. Intégrer les politiques agricoles, environnementales et territoriales

Les ressources naturelles sont indispensables à l'homme pour la satisfaction de ses multiples besoins et pour son bien-être. Il cherche à aménager les milieux pour mieux les exploiter, tout en veillant au renouvellement des ressources naturelles.

L'Académie doit chercher à définir les modes de gestion prospectifs pour tendre vers de nouveaux états réversibles, souhaités par la société d'aujourd'hui, en allant vers une biosphère mieux adaptée aux besoins et avec des potentialités plus riches pour les populations futures. La question de la biodiversité naturelle en milieu rural pose le problème de la responsabilité éventuelle de l'agriculture dans l'érosion, le maintien ou l'amélioration de la diversité biologique.

La capacité des agriculteurs et des éleveurs à satisfaire les besoins alimentaires de l'humanité au cours des prochaines décennies, tout en préservant le potentiel de production pour les années futures et en assurant un équilibre satisfaisant entre les différentes activités du milieu rural, constitue un enjeu majeur. A ce titre, les interactions entre politiques agricoles, environnementales et d'aménagement du territoire seront déterminantes. La réforme de la Politique agricole commune dans l'Union européenne devrait jouer un rôle essentiel dans ces évolutions.

L'Académie consacrera ses travaux dans ce domaine aux interactions, complémentarités et contradictions entre les politiques agricoles, environnementales et territoriales, afin de proposer des évolutions de nature à assurer plus de cohérence et de complémentarité. Elle poursuivra ses réflexions sur les agricultures et les forêts en milieux périurbains. Par ailleurs, devront être abordées les questions de l'économie et de la sociologie de l'agriculture, en rapport avec les mesures de protection de l'environnement. Enfin il est proposé d'analyser la place possible du secteur agricole à partir de ses relations avec l'économie et la société en considérant les fonctions qu'il est appelé à remplir : alimentation, entretien des milieux naturels, dynamiques territoriales, relations intersectorielles et répondant aux enjeux de notre temps : nature/culture, marchand/non marchand, individuel/collectif.

4. Contribuer au débat sur « Innovations et acceptabilité sociale »

L'acceptabilité sociale vis-à-vis des innovations techniques, technologiques ou scientifiques, voire du « progrès » dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation ou de l'environnement représente une exigence majeure. L'opinion publique peut rejeter brutalement des innovations ou revenir sur ce qu'elle avait jusqu'alors accepté. Les décideurs politiques mettent fréquemment en avant le principe de précaution pour interdire la poursuite ou l'exploitation d'innovations qui pourraient être utiles pour répondre aux besoins futurs de la société, alors même que le principe de précaution ne devrait pas être invoqué pour répondre à une réticence sociétale, idéologique ou philosophique.

La notion de Nature, au regard du monde très artificialisé dans lequel nous vivons, a aussi beaucoup évolué. La préservation de la biodiversité apparaît à beaucoup de nos concitoyens comme une priorité par rapport aux activités économiques en milieu rural et forestier. L'évolution de la perception de la nature mérite d'être approfondie, notamment en termes d'attractivité des campagnes pour les urbains, des contraintes qu'elle génère pour les ruraux et des retombées économiques qu'ils peuvent en espérer. De même le rôle des agriculteurs et des ruraux au sens large dans l'entretien de la nature et la fourniture de biens et de services aux urbains doit être mieux étudié, alors même que réhabiliter l'image environnementale de l'agriculture est une préoccupation de la profession agricole.

L'Académie va donc poursuivre ses réflexions sur les innovations et l'acceptabilité sociale en déclinant cette thématique à propos de l'alimentation humaine, l'élevage, l'éthique de l'animal et les relations homme-animal, les biotechnologies et la nature.

Il convient de souligner qu'en plus de ces quatre grandes thématiques transversales qui vont soutenir une part importante des travaux de l'Académie dans les mois qui viennent, chaque section a précisé dans un programme particulier les différents sujets sur lesquels elle compte s'investir, beaucoup débordant le cadre annuel.

De même, des groupes de travail, au nombre d'une quinzaine, vont continuer à travailler sur des sujets essentiels comme l'eau, la PAC, agricultures et forêts en milieu périurbain, potentiels de la science pour une agriculture durable, éthique de l'animal ou sur des sujets visant à améliorer l'organisation et de fonctionnement de l'Académie comme la communication, la modernisation de son site internet, la déontologie, les statuts.

Notre programme de travail va être largement diffusé. En interne, chaque membre de notre Compagnie aura ainsi connaissance de l'ensemble des travaux entrepris et pourra participer à certains d'entre eux. En externe, il contribuera à une meilleure lisibilité de notre travail et, on peut l'espérer, à une fréquentation accrue des séances publiques et du site Internet, ainsi qu'à la transformation de certaines de nos propositions en actions.

Ce programme de travail, glissant, ne doit pas constituer un carcan, mais un cadre de travail, ce qui n'interdira pas de s'en éloigner, à chaque fois que la nécessité de répondre à des questions urgentes s'imposera. Il ne doit pas entraver la souplesse d'organisation et de fonctionnement des sections dont les différences font la richesse de l'Académie. Il ne doit pas non plus constituer un frein à la créativité des sections, mais au contraire les aider à la développer, lors des mises à jour annuelles qui seront présentées lors de la séance solennelle de rentrée d'octobre.